

**Règlement 216 portant sur le stationnement – (RMH 330)**

**ANNEXE A**

**Stationnement interdit**

Nom de la rue	Emplacement	Période
	Du côté impair de la rue, entre les rues Montcalm et Saint-Jean-Baptiste	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Sainte-Cécile et Victoria	
	Du côté impair de la rue, entre les rues Champlain et Victoria	
Alexandre	Du côté pair de la rue, entre les rues Notre-Dame et Loy	
	Du côté impair de la rue, entre les rues Anderson et Dufferin	
Alfred	Du côté impair de la rue, entre les rues Victoria et Ellice	
Alphonse-Desjardins	Du côté impair de la rue, entre l'avenue du Centenaire et la rue Buntin	
	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 139, près de l'intersection de la rue Saint-Isidore	
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 158	
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 288, à l'intersection de la rue Saint-Zénon	
	Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 285, en direction est jusqu'à la rue Fabre	
	Du côté pair de la rue, à partir de l'intersection Centenaire, sur environ 25 mètres vers l'ouest	
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 298, vers l'est jusqu'à l'intersection de la rue Leboeuf	
	Du côté impair de la rue, stationnement réservé aux véhicules scolaires face à l'école Sacré-Cœur, sur une distance d'environ 75 mètres	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
Anderson	Du côté pair de la rue, entre la rue Alexandre et le parc Cauchon	
Andrew	Du côté impair de la rue, devant le numéro d'immeuble 177	
	Du côté impair de la rue, tout le long du lot 3 594 825 situé entre les numéros d'immeubles 561 et 575 de la rue Andrew, sur une distance de 40 mètres	
Archambault	Du côté impair de la rue, le long de l'école Marie-Rose, espace réservé aux véhicules scolaires sur une distance d'environ 100 mètres	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
	Du côté pair de la rue, entre le poteau d'incendie au numéro civique 2 de la rue Archambault jusqu'au boulevard Hébert	
Armand	Du côté pair de la rue, direction ouest, à partir de l'intersection du chemin du Golf jusqu'au cul-de-sac	
	Du côté pair de la rue, entre l'intersection de la rue Lapointe et l'extrémité est de la rue Armand	
Arthur	Sur le côté est de la rue (terre-plein)	
Beaudry	Sur le côté intérieur du rond-point de la rue	
Beaulac	Entre les rues Ellice et de la Barrière, le long du terre-plein central	
Bergevin	Sur le côté sud-ouest de la rue, à l'intersection de la rue de l'Église, sur une distance d'environ 8 mètres	
Bélanger	Excepté pour livraison locale, face au numéro d'immeuble 1	
	Du côté pair de la rue, entre le numéro d'immeuble 18 et le coin de la rue Hébert	

Billette	Des deux côtés de la rue, de la rue Louis-VI-Major au 61, rue Billette	De 12 h à 13 h 30 Du lundi au vendredi Du 1er septembre au 23 juin
Bord-de-l'Eau (boulevard)	Du côté pair boulevard, entre la rue Grande-Île et l'accès à l'île des Patriotes (camp Bosco), le long de la piste cyclable	
	Des deux côtés, entre le chemin du Golf et la rue Grande-Île	
	Du côté impair du boulevard, de l'accès à l'île des Patriotes (camp Bosco) jusqu'à la terrasse Joseph-Mc-Sween	
	Des deux côtés de la rue, entre le boul. Mgr-Langlois et l'accès à l'île des Patriotes (camp Bosco)	
Bouchard	Des deux côtés de la rue, entre la rue Jeanne-Mance et du chemin Larocque	
Bourget	Sur une distance de 20 mètres, de part et d'autre de la place Bourget, des deux côtés de la rue	
Brunet	Des deux côtés de la rue, entre la rue Lemieux et l'extrémité ouest	
Buntin	Des deux côtés de la rue de la rue, entre les rues Dufferin et Hébert	
Carrière	Des deux côtés de la rue, entre les rues des Érables et Albert-Wallot	
Carrière (croissant)	Du côté intérieur du croissant	
Champagne	Du côté sud de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Saint-Thomas	
Champlain	Des deux côtés de la rue, à l'intersection de la rue McLaren, sur une distance d'environ 20 mètres	
	Du côté pair de la rue, de l'intersection de la rue Olivier, en direction ouest, sur une distance de 10 mètres	
	Du côté pair de la rue, à l'intersection de la rue Jacques-Cartier	
	Du côté pair de la rue, entre la rue Saint-François et le numéro d'immeuble 230	
	Du côté impair de la rue, entre la rue Beaulac et le boulevard Quevillon	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin
	Du côté impair de la rue, de l'intersection de la rue Saint-Thomas en direction ouest, sur une distance d'environ 33 mètres, soit jusqu'à la sortie du stationnement en façade du Cégep. Stationnement interdit sauf aux détenteurs de vignette « Ville ».	Du lundi au vendredi De 8 h à 18 h Sauf aux détenteurs de vignettes spécifiques
Charette	Du côté impair de la rue	Du lundi au vendredi De 6 h à 17 h
Cheff	Du côté impair de la rue, entre les numéros d'immeubles 1 et 31	

Clermont	Des deux côtés de la rue, sur une distance d'environ 8 mètres, à l'intersection de la rue Jacques-Cartier Du côté impair de la rue, entre les rues Jacques-Cartier et Nicholson	
Codebecq	Des deux côtés de la rue, de la rue Louis-VI-Major jusqu'au numéro d'immeuble 50 Dans la courbe sur le côté pair de la rue, sur une distance d'environ 10 mètres	Du 1er septembre au 23 juin Du lundi au vendredi De 12 h à 13 h 30
Cossette	Du côté pair de la rue, à l'intersection de la rue Lanctôt, sur une distance d'environ 8 mètres, le long du parc Sainte-Cécile Entre les rues Saint-Raphaël et Taillefer, à l'arrière de l'école Dominique-Savio, réservé aux véhicules scolaires Du côté impair de la rue, entre les rues Saint-Lambert et Ellice Du côté pair de la rue, entre la limite arrière du bâtiment du 77-81 Ellice et le 36, rue Cossette	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
Cousineau	Du côté impair est de la rue, à l'intersection de la rue Saint-Philippe, sur une distance de 8 mètres, en direction est Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 46 Du côté pair de la rue, entre la rue Grande-Île et le numéro d'immeuble 122	
Daniel	Du côté impair de la rue, entre la rue Hébert et la rue Alphonse-Desjardins	
Danis	Du côté pair de la rue, à partir du 416 jusqu'à l'intersection, en direction est	
Daoust	Du côté ouest du chemin Larocque vers l'entrée du Centre Multi Fonction (CMF) : Entre le chemin Larocque et le début du rond-point du côté opposé au restaurant  des deux côtés entre le rond-point et l'entrée du CMF	du lundi au vendredi de 6 h à 16h  En tout temps
De la Barrière	Du côté impair de la rue, à l'intersection de la rue Beaulac, à partir de l'entrée ouest du parc jusqu'au numéro d'immeuble 277 Du côté pair de la rue, entre la rue du Hauban et du boul. Quevillon	
De la Fabrique	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 18, livraison seulement Des deux côtés de la rue, entre les rues Champlain et du Marché	
De la Laiterie	Du côté nord de la rue (côté adresse 152-D, ch. Larocque)	
De la Paix	Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 535, sur une distance de 35 mètres à l'intérieur de la courbe	
De la Teinturerie (ruelle)	Du côté impair de la ruelle	
De la Traversée (avenue)	Du côté du fossé central dans les deux directions et sur toute la longueur du fossé Le long de la piste cyclable, à partir du boulevard Mgr-Langlois	
De l'Église	Des deux côtés de la rue, entre les rues Bergevin et de la Fabrique Du côté du pair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue de la Fabrique	
Des Bétonnières	Du côté sud de la rue, à l'ouest de la rue Ellen, sur une distance de 25 mètres Du côté sud-est de la rue Ellen jusqu'au cul-de-sac, sur une distance de 10 mètres	
Des Dahlias	Du côté du fossé central dans les deux directions et sur toute la longueur du fossé	

Des Érables (boulevard)	Du côté impair de la rue, entre les numéros d'immeuble 491 et 495	
	Du côté pair de la rue, face au numéro d'immeuble 490	
Des Érables (rue)	Du côté pair de la rue, entre la rue Carrière et l'autoroute 530	
Des Patineurs	Des deux côtés de la rue	
Des Pionniers	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 691, sur une longueur d'environ 5 mètres	
Des Rossignols	Des deux côtés de la rue	
Des Supporteurs	Des deux côtés de la rue	
Des Syndics	Du côté pair de la rue, entre les rues McLaren et Viau	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
Du Ballot (ruelle)	Des deux côtés de la ruelle	
Du Centenaire (Avenue)	Du côté impair de la rue, entre les rues Victoria et Alphonse-Desjardins	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Victoria et Hébert	
	Des deux côtés de la rue, en direction nord, de la rue Alphonse-Desjardins à la rue Dufferin	
	Des deux côtés de la rue, en direction sud, de la rue Dufferin à la rue Victoria	
Du Filage (ruelle)	Du côté impair de la ruelle	
Du Golf (chemin)	Des deux côtés du chemin, à partir du chemin du Bord-de-l'Eau, jusqu'à la rue Donat	
	Du côté impair du chemin, en direction sud, le long du terrain de pratique du golf	
	Du côté impair du chemin, entre les rues Donald et le numéro civique 200	
	Des deux côtés entre le numéro civique 200 et la rue Landry	
	Du côté impair entre la rue Landry et le boul. Hébert	

Du Havre (boulevard)	Du côté pair de la rue, à l'arrière de l'école Saint-Eugène, face au 805, boulevard du Havre	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
	Devant l'entrée charretière du 523, boulevard du Havre	
	Du côté impair de la rue, entre la rue East-Park et le numéro d'immeuble 487	Du 1er décembre au 1er avril De 24 h à 6 h Sauf aux détenteurs de vignettes
	Du côté pair de la rue, entre les rues Maden et Whitaker, de 24 h à 6 h, du 1er décembre au 1er avril sauf aux détenteurs de vignettes	
	Du côté impair de la rue, entre le numéro d'immeuble 485 et la rue Maden	
	Du côté impair de la rue, entre la rue Maden, direction ouest, jusqu'à l'entrée charretière du stationnement du CLSC	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Maden et la ruelle des Tisserands	
	Du côté impair (nord-ouest) de la rue, à l'intersection de la rue Grande-Île	
	Du côté impair (nord-est) de la rue, jusqu'à l'intersection de la rue Danis	
	Des deux côtés de la rue, de la rue Saint-Philippe à la rue Dorais	
	Du côté impair, à partir de la rue Danis, en direction est, sur une distance de 20 mètres et du côté nord, à partir de la rue Maden, en direction ouest, sur une distance d'environ 30 mètres	
	Du côté pair, à partir de l'intersection de la rue Hébert, vers l'ouest, sur une distance d'environ 65 mètres	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Whitaker et Stevenson	Du 1er décembre au 1er avril De 24 h à 6 h  Sauf aux détenteurs de vignettes
Du Lac (avenue)	Du côté pair de la rue, de Ellice jusqu'au numéro d'immeuble 480	
	Du côté impair de la rue, du numéro d'immeuble 519 jusqu'à la rue Ellice	
	Du côté pair de la rue, à partir de l'intersection de la rue Saint-Louis, sur une distance de 20 mètres le long du côté sud du parc	
	Du côté pair de la rue, entre les numéros d'immeubles 516 et 636	
	Du côté impair de la rue, à partir du bout du cul-de-sac sur une distance de 65 mètres	
	Des deux côtés de la rue, de Ellice jusqu'à l'intersection Saint-Louis/du Lac (sauf pour la zone du débarcadère)	
	Des deux côtés de la rue, à partir de l'intersection de la rue Saint-Louis, sur une distance de 420 m, entre le coin du parc et jusqu'à la limite de lot entre les numéros civiques 624 et 628 avenue du Lac	
Du Marché	Du côté pair entre la rue Talbot et la limite entre les numéros civiques 598 et 606	Du 15 mai au 15 septembre
	Du côté pair de la rue, face au Centre Victor-Léger, sur une longueur d'environ 25 mètres	
	À l'arrière du 47, rue Nicholson, sur une longueur d'environ 17 mètres	

Dufferin	Des deux côtés de la rue, entre les rues Alexandre et Maden	
	Du côté impair de la rue, entre la ruelle du Filage et la rue King	
	Du côté impair face au numéro d'immeuble 461, et de l'intersection Hébert	
	À l'ouest (gauche) de la sortie du stationnement du 88, rue Dufferin sur une longueur de 12 mètres	
Durivage	Des deux côtés de la rue sur le premier 40 mètres à partir du boulevard Bord-de-l'Eau	
Dorais	Des deux côtés de la courbe reliant la rue Meloche	
Doutre	Des deux côtés et ouest de la rue	
Édouard	Du côté impair de la rue, à partir du boulevard Quevillon, en direction est, jusqu'en face du numéro d'immeuble 190, réservé aux autobus scolaires	
	Du côté impair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Jeanne-Mance	Les mardis, jeudis, samedis et dimanches
	Du côté pair de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Jeanne-Mance	Les lundis, mercredis et vendredis
Ellen	Du côté est de la rue, de la rue des Bétonnières en direction nord, sur une distance de 25 mètres	
Ellice	Des deux côtés de la rue, entre la rue de la Fabrique et le chemin Larocque	
	Du côté pair de la rue, entre le boul. Quevillon et la rue Bissonnette	
	Des deux côtés de la rue, entre la rue Beaulac et le boulevard Quevillon	
	Du côté pair de la rue, entre le numéro d'immeuble 412 et l'avenue du Lac	
	Du côté impair de la rue, entre le numéro d'immeuble 415 et l'avenue du Lac	
Émile-Nelligan	Du côté nord de la rue (côté de l'école), à partir de l'avenue de la Traversée, en direction est, sur une longueur d'environ 100 m, espace réservé aux véhicules scolaires	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
Fabre	Des deux côtés de la rue, entre les rues Sullivan et Hébert	
	Du côté ouest de la rue, entre le boulevard du Havre et la rue Dufferin	
Filiatrault	Du côté impair de la rue, entre le chemin du golf et la rue Landry	Du lundi au vendredi De 8 h à 17 h
Florian-Paiement	Du côté impair de la rue, entre le boulevard Hébert et la rue de l'Érablière	
Gault	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 17, réservé aux véhicules scolaires	Du lundi au vendredi De 8 h à 16 h
Gendron	Des deux côtés de la rue	
Gérard-Cadieux (boulevard)	Des deux côtés de la rue, entre l'autoroute 530 et boul. des Érables	Arrêt interdit
Grande-Île (rue)	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 5	
	Du côté pair de la rue, à partir de l'intersection du boulevard du Havre vers le sud, jusqu'à l'entrée de la station d'essence	
Hébert (boulevard)	Du côté impair du boulevard, entre les rues Lapointe et Kent	
Hébert (rue)	Du côté pair (côté stationnement) de la rue, entre la rue Alphonse-Desjardins et l'avenue du Centenaire	
	Du côté nord (côté stationnement Desjardins) de la rue, à partir de l'intersection de l'avenue du Centenaire en direction ouest, jusqu'à la borne d'incendie	
	Du côté pair, entre le boulevard du Havre et la rue Sauvé	
	Du côté impair de la rue, à partir de la rue Fabre, sur une distance de 75 mètres	
	Des deux côtés de la rue, entre la rue Sauvé et le poste de la Sûreté du Québec	
Hermine	Du côté pair de la rue	
Hogue (tsse)	Du côté pair de la rue, entre le boulevard Bord-de-l'Eau et la terrasse Hogue	
Isabella	Des deux côtés de la rue, entre la rue Victoria et la rue Champlain	
	Du côté pair de la rue, entre la rue Sainte-Hélène et la rue Champlain	

Jacques-Cartier	Du côté pair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 262, jusqu'au boulevard Sainte-Marie	
	Du côté pair de la rue, à partir de l'extrémité nord du numéro d'immeuble 310, jusqu'à la rue Trudeau	
	Du côté impair de la rue, du boulevard Sainte-Marie, jusqu'à la rue Louis-VI-Major	Du lundi au vendredi De 8 h à 17 h
	Du côté impair de la rue, de la rue Wilfrid à la rue Salaberry	
	Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 45, jusqu'à la rue Saint-Jean-Baptiste	
	Du côté impair de la rue, entre les rues Victoria et Champlain	
Jeanne-Mance	Des deux côtés de la rue, entre l'extrémité sud du parc jusqu'au boulevard Gérald-Cadieux	
Jean-Talon	Le long de l'aire de stationnement du 85, rue Notre-Dame, sur une distance d'environ 40 mètres	
Joannette	Du côté sud de la terrasse, face au numéro d'immeuble 460	
	Du côté nord de la terrasse, face au parc Bord-de-l'Eau	
Jobin	Du côté impair de la rue jusqu'à la rue Hébert	
	Du côté pair de la rue, face aux numéros d'immeubles 2, 4 et 6 de la rue Jobin	De juin à septembre Entre 9 h et 19 h
Jolin	Du côté pair de la rue, sur toute la longueur	
Joseph-McSween (terrasse)	Du côté pair de la rue, sur toute la longueur	
Kent	Du côté impair de la rue, entre la rue Riverview et le boulevard Hébert, du lundi au vendredi, de 7h à 15h30, de septembre à juin	
Lanctôt	Du côté impair de la rue, direction est de l'entrée charretière, de l'ancien immeuble Bell jusqu'à la rue Lasnier	
Lapointe	Du côté impair de la rue, entre les rues Hébert et Riverview	
	Du côté pair de la rue, entre la rue Riverview et le boulevard Hébert, du lundi au vendredi, de 7h à 15h30, de septembre à juin	
Larocque (chemin)	Du côté pair de la rue, entre les rues Victoria et le numéro d'immeuble 36	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Du Marché et Taillefer	
	Face au numéro d'immeuble 346, de l'école Dominique-Savio	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
	Du côté impair de la rue, entre les rues Victoria et Bouchard	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Armand-Malette et le pont Larocque	
	Du côté impair de la rue, entre le numéro d'immeuble 596 et le numéro d'immeuble 649	
	Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 415 jusqu'aux Chevaliers de Colomb	
Lasnier	Du côté impair de la rue, à partir de la rue Victoria, sur une distance d'environ 10 mètres	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Victoria et Saint-Lambert	
Laurencia	Du côté pair de la rue, sur toute la longueur	
Leboeuf	Du côté impair de la rue, entre les rues Alphonse-Desjardins et Hébert	


Leduc	Du côté pair de la rue, entre les rues Desrochers et Ladouceur Entre le boulevard Mgr-Langlois et la rue Ladouceur, en tout temps des deux côtés	
Léger	Des deux côtés de la rue entre les numéros civiques 1297 à 1357, soit en face de la garderie (numéro civique 1321)	De septembre à juin Du lundi au vendredi De 7h à 19h
Lemay	Des deux côtés de la rue, entre les rues Champlain et Saint-Jean-Baptiste	
Levac	Du côté impair de la rue, entre le boulevard Bord-de-l'Eau et la borne d'incendie sur une distance de 33 mètres Du côté pair de la rue, sur une distance de 11 mètres à partir du boulevard Bord-de-l'Eau	
Louis-VI-Major	Des deux côtés de la rue, entre les rues Ostiguy et Jacques-Cartier	Du 1er septembre au 23 juin Du lundi au vendredi De 12 h à 13 h
Maden	Du côté pair de la rue, entre la rue Dufferin et le boulevard Mgr-Langlois Du côté impair de la rue, entre les rues Dufferin et Loy Du côté impair de la rue, entre la limite nord du numéro civique 117 de la rue Maden et l'intersection de la rue Loy	
Madrigal	Des deux côtés dans la courbe à l'extrémité sud, soit entre les numéros civiques 761 et 807	
Marcil	Du côté pair de la rue, entre les rues Victor-Léger et Saint-Louis	
Marie-Rose	Du côté pair de la rue, entre la rue Jeanne-Mance et le chemin Larocque Du côté impair de la rue, entre la rue Jeanne-Mance et le chemin Larocque	Les lundis, mercredis et vendredis Les mardis, jeudis, samedis et dimanches
Marleau	Du côté pair de la rue, entre l'intersection de la rue Salaberry et le numéro civique 12	
May	Des deux côtés de la rue, à partir de l'intersection de la rue Buntin, en direction est, sur une distance d'environ 25 mètres	
Meloche	Du côté impair de la rue, entre les rues Eugénie et Cléophas	
McBain	Des deux côtés de la rue, entre les rues Champlain et Saint-Jean-Baptiste	
McLaren	Du côté pair de la rue, entre les rues Champlain et Montcalm Du côté impair de la rue, entre les numéros civiques 23 et 27	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
	Du côté pair de la rue, entre le numéro civique 92 et la rue des Syndics	
Michel-Choinière	Du côté pair de la rue, entre la rue Tougas et le numéro civique 136	
Miron	Du côté impair sur toute la longueur de la rue	
Moco	Du côté ouest de la rue, à partir de la rue Michel-Choinière, dans la courbe sur une distance d'environ 125 mètres	
Montcalm	Face au numéro d'immeuble 226	

Montpetit	Du côté impair de la rue, à l'intersection de la rue Ladouceur, sur une distance d'environ 15 mètres	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
	Du côté impair de la rue, face au numéro d'immeuble 537 (école Montpetit)	
	Du côté pair de la rue, à partir de l'intersection de la rue Ladouceur, sur une distance de 15 mètres En tout temps au centre du rond-point	
Murphy	Des deux côtés de la rue	
Narcisse	Face au numéro d'immeuble 12	
Nicholson	Des deux côtés de la rue, sur la jetée Nicholson	
	Du côté impair de la rue, à l'intersection de la rue Victoria	
	Du côté impair de la rue, face à la rue Montcalm	Du 1er décembre au 30 mars
	En direction nord, du côté pair de la rue, première case de stationnement à partir de la rue Sainte-Cécile, sauf véhicule électrique en charge	
	Du côté impair de la rue, entre les rues Clermont et Armand-Frappier	
	Du côté impair de la rue, face à la rue Montcalm	
	Du côté pair de la rue, entre le stationnement hors rue des autobus et la rue Clermont	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
Nicolas	Du côté impair (nord-ouest) de la rue, face au 531 de la rue Nicolas, à l'intérieur de la courbe, sur une distance d'environ 35 mètres	
Notre-Dame	Des deux côtés, entre les rues Saint-Philippe et Joron	
O'Keefe	Du côté nord, à partir du chemin du golf, jusqu'à la rue Filiatrault	
Ostiguy	Des deux côtés de la rue, à partir de la rue Louis-VI-Major, jusqu'au numéro d'immeuble 25	Du 1er septembre au 23 juin Du lundi au vendredi De 12 h à 13 h 30
Ovila	Du côté pair de la rue, sur toute la longueur	
Papineau	Du côté pair (nord-est) de la rue, sur une distance de 50 pieds, à partir de la rue Loy	
Parc Gault	Du côté pair de la rue, à l'intersection de la rue Buntin	
Pelletier	Du côté nord (école), à partir de la rue Jacques-Cartier, sur une distance de 50 mètres, jusqu'à l'entrée charretière de l'école	
Penon	Du côté impair de la rue, entre les rues Saint-Hippolyte et Buntin	
	Du côté impair de la rue, le long de la clôture de l'école Sainte-Agnès, espace réservé aux véhicules scolaires	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
	Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 85, en direction nord, jusqu'au boulevard Mgr-Langlois	
	Du côté impair de la rue, à partir du boul. Mgr-Langlois, sur une distance d'environ 150 mètres	
	Du côté pair de la rue, entre la limite arrière du 210, rue Alexandre et le boul. Mgr-Langlois, à l'exception de la zone prévue à cet effet	
Pie-XII (boulevard)	Du côté pair du boulevard entre boulevard Hébert et la rue Saint-Laurent	

Pierre-Paul-Messier	Du côté sud (côté de la bordure)	
Poissant	Du côté pair de la rue, à partir de la rue Jeanne-Mance, jusqu'à l'entrée charretière du numéro d'immeuble 6	
	Du côté pair de la rue, de la rue Jeanne-Mance au chemin Larocque	Les lundi, mercredi et vendredi
	Du côté impair de la rue, de la rue Jeanne-Mance au chemin Larocque	Les mardi, jeudi, samedi et dimanche
Quevillon (boulevard)	Du côté impair de la rue, face à la rue Poissant, à partir de la traverse piétonnière, direction sud, sur une distance de 50 pieds	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin
Récollet	Du côté impair de la rue, de la rue Saint-Isidore à la rue Buntin	
Riverview	Du côté pair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 28, en direction ouest, jusqu'à la clôture de l'école Élisabeth-Monette	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Lapointe et Kent	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
Robineault	Des deux côtés de la rue, sur une distance de 72 mètres, face à l'usine, jusqu'à la guérite	
Rolland	Du côté impair de la rue, entre les rues Dufferin et Saint-Georges	
Saint-Alexis	Des deux côtés de la rue	
Saint-André	Du côté pair sur une longueur de 25 mètres à partir du boulevard Pie-XII	
	Du côté impair sur une longueur de 45 mètres à partir du boulevard Pie-XII	
Saint-Charles	Du côté impair de la rue, entre les rues Alphonse-Desjardins et Hébert	
	Du côté pair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 6, en direction sud, jusqu'à la rue Hébert	
	Du côté pair de la rue, de la rue Alphonse-Desjardins, direction sud, sur environ 10 mètres	
	Du côté pair de la rue, à partir du boulevard du Havre, en direction sud, sur environ 15 mètres	
	Du côté impair de la rue (côté de l'école), à partir de la rue Dufferin, en direction sud, sur une longueur d'environ 100 m, espace réservé aux véhicules scolaires	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
	Du côté impair, sur une distance d'environ 10 mètres à partir du boulevard du Havre	
Saint-Denis	Du côté ouest de la rue	
Saint-François	Des deux côtés de la rue, entre le chemin Larocque et la rue Lanctôt	
	Du côté impair de la rue, entre les rues Saint-Lambert et Saint-Louis	
Saint-Isidore	Du côté impair de la rue, entre les rues Alphonse-Desjardins et Hébert	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Alphonse-Desjardins et Hébert	
Saint-Jean-Baptiste	Du côté impair de la rue, à partir du numéro d'immeuble 11, en direction est, jusqu'à la rue McLaren	
	Du côté pair de la rue, à partir de la rue Mathias, en direction ouest, sur une longueur d'environ 90 m, espace réservé aux véhicules scolaires	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
	Sur toute la partie du rond-point, près du belvédère ainsi qu'autour du terre-plein	De 23 h à 5 h

	Du côté pair de la rue, entre les numéros d'immeubles 200 et 208	
	Du côté impair de la rue, entre le belvédère Omer-Bourdeau et la rue Victor-Léger	
Saint-Joseph	Du côté pair de la rue, à partir du chemin Larocque, en direction ouest, jusqu'à la rue Lasnier	
	Des deux côtés de la rue, à partir du chemin Larocque, en direction ouest, jusqu'à la rue Saint-François	
Saint-Lambert	Du côté pair de la rue, entre les rues Saint-François et Cossette	Du mardi 8 h au mercredi 8 h Du jeudi 8 h au vendredi 8 h Du samedi 8 h au lundi 8 h
	Du côté pair de la rue, entre la rue Talbot et la limite entre les numéros civiques 528 et 536	Du 15 mai au 15 septembre
	Du côté impair de la rue, à partir de la 6e avenue, jusqu'à la rue Jobin	
Saint-Laurent	Du côté impair de la rue, de la rue Beaudry au boulevard Pie-XII	
	Du côté impair de la rue, du boulevard Pie-XII, jusqu'au numéro d'immeuble 95	
	Face au numéro d'immeuble 186 de la rue	
	Du côté impair, entre les rues Archambault et Jean	
	Du côté pair de la rue, à partir du chemin Larocque, direction ouest, sur une distance d'environ 60 pieds, jusqu'à l'entrée charretière	
Saint-Louis	Du côté impair de la rue, entre les rues Beaulac et Victor-Léger	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Victor-Léger et Marcil	
	Du côté pair entre les rues Talbot et Rousseau	Du 15 mai au 15 septembre
Saint-Paul	Du côté impair de la rue, entre les rues Alphonse-Desjardins et Hébert	
Saint-Philippe	Du côté pair de la rue, entre les rues Loy et Mgr-Langlois	
	Du côté impair, entre le boulevard du Havre et la rue Notre-Dame	Du 1er avril au 1er novembre
Saint-Pierre	Du côté impair de la rue, entre les rues Ellice et Saint-Lambert	
Saint-Théodore	Du côté pair de la rue, entre les rues Lasnier et Victoria	

Saint-Thomas	Du côté pair de la rue, à partir de la rue Sainte-Cécile, sur une distance d'environ 50 pieds, en direction sud	
	Des deux côtés de la rue, entre les rues Champlain et Salaberry	
	De part et d'autre de l'îlot central de la rue, à partir de la rue Salaberry, jusqu'à la fin de la rue	
	Du côté pair de la rue, à partir de l'entrée charretière, du numéro d'immeuble 280, jusqu'à l'intersection de la rue Taillefer	
	Du côté pair de la rue, le long de l'entrée des ambulances au Centre hospitalier, sur une distance d'environ 50 mètres, sauf pour les véhicules d'urgence	
	Du côté impair de la rue, entre la porte d'accès principale de l'école et le stationnement hors rue des autobus	
Saint-Zénon	Du côté impair de la rue, entre les rues Alphonse-Desjardins et Hébert	
Sainte-Anne	Du côté pair de la rue, du chemin Larocque jusqu'à la rue Cossette	
	Du côté impair de la rue, à partir du chemin Larocque, en direction ouest, sur 10 mètres	
Sainte-Émilie	Des deux côtés de la rue	
Sainte-Cécile	Du côté impair de la rue, de la rue Académie à la rue Wilson	
	Du côté sud, face au numéro d'immeuble 61	
	Des deux côtés de la rue, entre les rues Bergevin et Saint-Thomas	
Sainte-Marguerite	Du côté pair de la rue, entre les rues Alphonse-Desjardins et Hébert	
	Face au 19 de la rue Sainte-Marguerite	
Sainte-Marie (boulevard)	Des deux côtés de la rue, de la rue Jacques-Cartier au chemin Larocque	
	Du côté pair de la rue, à partir du chemin Larocque, en direction ouest, jusqu'au numéro d'immeuble 2320	
	Du côté impair de la rue, à partir de l'entrée du Métro plus, en direction est, jusqu'au chemin Larocque	
Salaberry	Du côté impair de la rue, entre les rues Jacques-Cartier et Viau	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Académie et Jacques-Cartier	
	Des deux côtés de la rue, à partir de la rue Jacques-Cartier, jusqu'au numéro d'immeuble 187	
	Du côté impair de la rue, entre les numéros civiques 41 et 1	
	Du côté impair de la rue, entre la voie ferrée et la rue Marleau	
Stevenson	Du côté impair de la rue, entre les numéros civiques 3 et 37 et pour une section du même côté ouest de la rue Stevenson entre la rue Dufferin et la ruelle du Ballot	De 24 h à 6 h Du 1er décembre au 1er avril Sauf aux détenteurs de vignettes
Simard	Du côté pair, entre la rue Dubois et le numéro civique 740, rue Simard	
Sullivan	Du côté pair de la rue, de la rue Buntin à la ruelle Glaude	
	Du côté impair de la rue, de la rue Buntin à la rue Saint-Charles	
	Du côté pair de la rue, espace réservé aux véhicules scolaires à l'arrière de l'école Sacré-Cœur, sur une distance d'environ 150 mètres	7 h 15 à 9 h 14 h à 16 h 30 Lundi au vendredi Septembre à juin Sauf véhicules scolaires
Talbot	Du côté pair entre les rues Saint-Louis et Champlain	Du 15 mai au 15 septembre,
	Du côté impair entre les rues St-Louis et du Marché	
Tessier	Des deux côtés de la rue	

Traversée (avenue de)		
Trudeau	Du côté impair de la rue, entre la rue Jacques-Cartier et le parc linéaire de l'ancienne voie ferrée. Des deux côtés de la rue, entre les rues Jacques-Cartier et Charette	8 h à 17 h
Trudeau (terrasse)	Du côté pair de la rue Du côté impair de la rue	Lundi au vendredi 6 h à 17 h
Vallée	Du côté impair de la rue entre la rue Jeanne-Mance et le chemin Larocque Du côté impair de la rue entre la rue Jeanne-Mance et le chemin Larocque, les lundis, mercredis et vendredis Face au numéro d'immeuble 7 de la rue Face au numéro d'immeuble 15 de la rue Face au numéro d'immeuble 78 de la rue	Les mardi, jeudi, samedi et dimanche
Verner	Du côté pair de la rue, en direction sud, à partir du boulevard Mgr-Langlois jusqu'au 48, rue Verner	Du lundi au vendredi De 7 h à 17 h
Viau	Du côté impair de la rue, entre les rues Salaberry et Montcalm Du côté pair de la rue, entre les rues Montcalm et Saint-Jean-Baptiste	
Victor-Léger	Du côté impair de la rue, entre les rues Champlain et du Marché, face à la résidence pour personnes âgées Du côté pair de la rue, entre les rues Ellice et Saint-Louis Du côté pair de la rue, entre les rues Saint-Louis et du Marché	

Victoria	Du côté pair de la rue, le long de la piste cyclable, entre le boulevard Quevillon et l'entrée de la marina	
	Du côté impair, face au monument rue Fabrique	
	Du côté impair de la rue, entre les rues Isabella et McLaren, espace réservé aux taxis	
	Du côté impair de la rue, entre les rues McLaren et des Érables	
	Du côté pair de la rue, entre la rue des Érables et l'avenue du Centenaire	
	Du côté impair de la rue, entre les rues des Érables et Hébert	
	Du côté impair de la rue, devant le numéro d'immeuble 149	Le mardi de 7 h à 11 h Sauf livraison
	Du côté pair de la rue, sur une distance de 20 mètres entre l'entrée du stationnement du Club nautique et la jonction de la piste cyclable à la rue Victoria	Sauf pour les véhicules d'urgence
Vinet	Du côté du fossé central dans les deux directions et sur toute la longueur du fossé	
Virginie	Du côté pair de la rue, entre les rues Caroline et Eugénie	
	Du côté impair de la rue, à partir du numéro civique 9-11, rue Virginie et le long de la courbe, sur une distance de 25 mètres	
	Du côté pair de la rue, à partir du numéro civique 12 et le long de la courbe, sur une distance de 45 mètres	
Wilfrid	Du côté impair de la rue, entre les rues Nicholson et Saint-Thomas	Du 1er avril au 1er décembre Le jeudi de 23 h à 6 h
	Du côté pair de la rue, entre les rues Nicholson et Saint-Thomas	Du 1er avril au 1er décembre Le dimanche de 23 h à 6 h
	Du côté pair de la rue, de la rue Saint-Thomas au numéro d'immeuble 56	
	Du côté pair de la rue, entre les rues Nicholson et Jacques-Cartier	
Wilson (ruelle)	Du côté impair de la rue, entre les rues Victoria et Sainte-Cécile	
	Des deux côtés de la rue entre les rues Sainte-Cécile et Champlain	
Yvon-Provost	Du côté impair de la rue, à partir de la rue Saint-Laurent, en direction sud, jusqu'à l'entrée charretière	